



# Conseil d'administration

356<sup>e</sup> session, Genève, 23 mars-2 avril 2026

Section du programme, du budget et de l'administration

**PFA**

**Date:** 9 mars 2026

**Original:** anglais

## Nominations de fonctionnaires de haut niveau par le Directeur général

### ► Introduction

1. Jusqu'en 2025, les nominations faites par le Directeur général dans la catégorie des directeurs et des administrateurs principaux ainsi qu'au rang de sous-directeur général ou de directeur général adjoint étaient portées à la connaissance du Conseil d'administration dans le rapport principal du Directeur général ou dans un rapport supplémentaire. Conformément aux recommandations de la Réunion tripartite sur l'examen du fonctionnement du Conseil d'administration (mai 2025), que ce dernier a approuvées à sa 355<sup>e</sup> session (novembre 2025), ces nominations feront l'objet dès la présente session d'un document pour information au titre de la Section du programme, du budget et de l'administration <sup>1</sup>.

### ► Nomination d'une Sous-directrice générale

2. Le Directeur général a nommé M<sup>me</sup> Beate Andrees au poste de Sous-directrice générale pour les régions et Directrice du Cabinet du Directeur général, avec effet au 1<sup>er</sup> février 2026.
3. Cette nomination est portée à la connaissance du Conseil d'administration pour information. Un exposé succinct des qualifications et des activités antérieures de M<sup>me</sup> Andrees, ainsi que sa promotion au grade de Sous-directrice générale, ont été communiqués au Conseil d'administration en novembre 2023 <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir [Recommandations](#), paragr. 3 et 4, et [GB.355/INS/6](#), tableau 1.

<sup>2</sup> [GB.349/INS/18/3](#).

4. Conformément au Statut du personnel, M<sup>me</sup> Andrees a prêté serment au moyen d'une déclaration de loyauté à l'Organisation internationale du Travail (OIT) faite en séance publique du Conseil d'administration le 30 octobre 2023, lors de son entrée en fonctions en tant que Directrice du Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale.

## ► Nominations dans la catégorie des directeurs et des administrateurs principaux

---

5. L'article 4.2 d) du Statut du personnel dispose ce qui suit:

Les emplois vacants dans la catégorie des directeurs et des administrateurs principaux sont pourvus par le Directeur général par voie de transfert sans changement de grade, de promotion ou de nomination. Sauf dans le cas où elles visent les emplois vacants dans les projets de coopération pour le développement, ces promotions ou ces nominations sont portées à la connaissance du Conseil d'administration, avec un exposé succinct des aptitudes des personnes ainsi promues ou nommées.

6. Les nominations ci-dessous sont donc portées à la connaissance du Conseil d'administration:

- **M<sup>me</sup> Maria Paz ANZORREGUY** (Argentine) a été nommée Directrice du Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP) et promue au grade D.2, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2026. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 2023 <sup>3</sup>.
- **M<sup>me</sup> Yukiko ARAI** (Japon) a été nommée Directrice de l'Équipe d'appui technique au travail décent et Bureau de pays de l'OIT pour le cône Sud de l'Amérique latine (ETD/BP-Santiago), avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2026. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 2023 <sup>4</sup>.
- **M<sup>me</sup> Claire COURTEILLE-MULDER** (Royaume des Pays-Bas) a été nommée Directrice régionale adjointe au Bureau régional de l'OIT pour les États arabes (BR-États arabes) et Directrice de l'Équipe d'appui technique de l'OIT au travail décent pour les États arabes (ETD-Beyrouth), avec effet au 15 janvier 2026. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2018 <sup>5</sup>.
- **M. Peter VAN ROOIJ** (Royaume des Pays-Bas) a été nommé Directeur régional au Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2026. Sa promotion au grade D.2 a pris effet au 1<sup>er</sup> août 2023. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2015 <sup>6</sup>.

<sup>3</sup> GB.349/INS/18, 9.

<sup>4</sup> GB.349/INS/18, 9.

<sup>5</sup> GB.332/INS/14, 4.

<sup>6</sup> GB.323/INS/11, 5.